

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LPPS - Laboratoire de Psychopathologie et
Processus de Santé

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris Cité

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 06/12/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Olivier Desrichard, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5).

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Olivier Desrichard, Université de Genève, Suisse
Expert(e)s :	M. Abdel Boudoukha, Université de Nantes (représentant du CNU) Mme Florence Fraisse, Inserm, Caen (personnel d'appui à la recherche) Mme Aurélie Gauchet, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry Mme Chantal Martin-Soelch Université de Fribourg, Suisse Mme Maude Schneider, Université de Genève, Suisse

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Odile Rohmer

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Mathieu Arnoux, Université Paris Cité

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé
- Acronyme : LPPS
- Label et numéro : UR 4057
- Composition de l'équipe de direction : Mme Isabelle Varescon

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS4 L'esprit humain et sa complexité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (LPPS) est une monoéquipe organisée autour de 3 axes :

Axe 1 : Psychopathologie du développement socio-émotionnel et cognitif ;

Axe 2 : Santé physique et mentale : Adaptation et vulnérabilités ;

Axe 3 : Interventions thérapeutiques et prévention.

Le thème qui fédère ces trois axes est le fonctionnement individuel et son évolution chez des personnes confrontées ou non à un trouble, tout au long de la vie (du bébé à l'âge adulte). Au sein des axes, ce thème se décline dans des domaines plus spécifiques (par exemple : axe 1- Cognition/intelligence sociale ; ou axe 2- Troubles psychologiques) ou bien sur des questions de recherche appliquée (par exemple : axe 3- Conception d'interventions auprès de populations cliniques). Les Axes 1 et 2 incluent également le développement d'outils d'évaluation (par exemple : axe 2- Mesure de la qualité de vie)

L'unité s'appuie sur des méthodes qualitatives et quantitatives. Elle articule à la fois une démarche fondamentale et appliquée : les recherches fondamentales sont ensuite traduites en stratégie d'interventions.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le LPPS est issu d'une restructuration du Laboratoire de Psychopathologie et Neuropsychologie Cliniques : il résulte de la fusion de 4 équipes en une seule. Cette restructuration a été réalisée au début du précédent contrat et est restée inchangée depuis. Le LPPS dépend de l'Université Paris Cité (site de Boulogne-Billancourt) et bénéficie du statut d'unité de recherche (UR 4057). Il est rattaché à l'École Doctorale 261 "Cognition, Comportements, Conduites Humaines" de l'Université Paris Cité.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le LPPS fait partie des Groupements d'Intérêt Scientifique (GIS) "Autisme et Troubles Neurodéveloppementaux (TND)" et "Jeu et société". Il est membre aussi du réseau de la fondation FondaMental. En 2020 il a intégré un Institut Hors Mur (IHM) santé des femmes et la Fédération Hospitalo-Universitaire (FHU) mère/bébé de l'Université Paris Cité.

Le LPPS a signé des conventions de partenariat avec 45 partenaires de terrain : on peut citer, par exemple, le Crédit Agricole, Malakoff Humanis. Il est également en lien avec plusieurs centres de soins, comme par exemple l'Institut Gustave Roussy, de l'Institut Curie. Dans le cadre du dispositif Idex obtenu par l'UPC, le LPPS a obtenu 9 financements durant la période du contrat évaluée. Le LPPS est associé à « Smarts-up » : projet de structuration par la formation la recherche et l'innovation (SFRI de l'Université Paris Cité).

Le LPPS bénéficie de locaux (bureaux, salles de réunion, boxes expérimentaux) qui ont été regroupés au même étage. On peut cependant regretter que les doctorants ne puissent pas bénéficier d'un espace de travail au même étage que les enseignants-chercheurs.

Le LPPS a accès à la plateforme de réalité virtuelle de l'Institut de psychologie.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	8
Maîtres de conférences et assimilés	12
Directeurs de recherche et assimilés	1
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	23
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	53
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	1
Doctorants	37
Sous-total personnels non permanents en activité	91
Total personnels	114

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ	18	0	3
CYU	1	0	0
UNIVERSITÉ PARIS 8	1	0	0
Total personnels	20	0	3

AVIS GLOBAL

Le LPPS est une unité de recherche créée en 2010, issu du Laboratoire de Psychopathologie et Neuropsychologie Cliniques (LPNC 2006-2009). Le LPPS était alors composé de quatre équipes qui ont été fusionnées dans une équipe monothématique centrée sur la question du fonctionnement psychique individuel et de son évolution. Ce fonctionnement psychique individuel et son évolution sont plus précisément étudiés chez des personnes porteuses ou non d'un trouble ou d'une souffrance psychique ou physique ou chez des personnes présentant un développement typique ou atypique, et ce dans une perspective Life-Span (du bébé à l'âge adulte).

Les recherches du LPPS combinent des approches transversales, comparatives et longitudinales, en situation expérimentale ou écologique, et ont recours à des méthodologies tant quantitatives (statistiques inférentielles, modèles linéaires mixtes, ...) que qualitatives (analyse du discours, observation, enregistrement audio et vidéo). Le LPPS a développé une expertise dans la microanalyse de données comportementales sur supports vidéo et audio.

L'unité a pleinement réalisé le projet présenté lors de la précédente évaluation, en prenant en considération les recommandations qui lui ont été faites. L'unité apporte une contribution claire à une approche scientifique et empirique en psychologie clinique, en psychopathologie et en psychologie clinique de la santé, et contribue également au développement de ces disciplines à l'international. Deux exemples peuvent illustrer cette ouverture internationale : des échanges récurrents avec des collègues en Amérique du sud ; une collègue classée parmi les 1 % les plus performants au monde en matière de recherche et de publications sur le sujet spécifique du syndrome d'Ehlers-Danlos. La contribution de l'unité au renforcement du lien entre formation et recherche est particulièrement visible : par exemple, elle est impliquée dans le Master de psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé. Le développement d'un axe intitulé « Interventions thérapeutiques et prévention » constitue un fait marquant de la période évaluée.

Il semble important de souligner la qualité de la réalisation du projet de l'unité qui est tourné vers la recherche, l'encadrement et l'administration de la recherche, sans pour autant délaisser l'offre de formation. La qualité de la recherche transparaît tout particulièrement dans une production scientifique élevée et de qualité.

L'unité montre un bon rayonnement scientifique sur les plans national et international, avec par exemple des publications dans *Psychological Medicine* ou *Depression and Anxiety*. Les indices de reconnaissance viennent souvent de l'activité de quelques membres. L'unité est attractive pour les chercheurs étrangers, notamment sud-américains, qui effectuent des séjours courts au sein de l'unité (de 2 semaines à 2 mois). L'unité participe également de manière très active aux débats sociétaux, ce qui se reflète dans les interventions médiatiques de ses membres (*Le Figaro*, *L'Express*, *M6*), ainsi qu'à des commissions nationales telles que l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives ou le Réseau de Recherche en SHS sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

L'unité mobilise de manière tout à fait satisfaisante les ressources matérielles et humaines (ressources récurrentes : 38 K€/an en moyenne ; ressources propres : 372 K€/an en moyenne). Elle s'attache à permettre un développement optimal des travaux des doctorants, des post-doctorants et des enseignants-chercheurs.

D'un point de vue institutionnel, le LPPS fait partie de l'Institut de psychologie, qui est lui-même une composante de la Faculté Sociétés & Humanités de l'Université Paris Cité. La tutelle était représentée par le niveau facultaire (l'ex président de la commission recherche de la Faculté Sociétés & Humanités). Sur le plan strictement formel cette instance est décisionnaire sur les demandes de postes (repyramidages, Biatss et EC) transmises par l'institut. La discussion avec la tutelle semble indiquer que, dans la gestion des demandes de postes et de ressources, le principal interlocuteur institutionnel du LPPS est l'Institut.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le rapport précédent pointait une dynamique croissante de l'activité recherche du laboratoire (avec obtention de fonds), mais freinée par une charge d'enseignements qui allait au-delà des 192HETD/an réglementaires. La présente auto-évaluation reconnaît encore l'existence de ce problème dans la mesure où tous les EC assurent encore des heures au-delà du service complémentaire. Cependant, les membres du LPPS confirment leur liberté de compléter ou pas leur service obligatoire par des heures complémentaires. La forte charge d'encadrement de Masters est modérée par une répartition des étudiants entre les différents enseignants-chercheurs.

Il avait également été pointé le fait que les nouveaux EC ne prenaient pas leur décharge des deux premières années. Ce problème a été réglé.

Une recommandation concernant le regroupement géographique des membres et l'amélioration des conditions de travail a également été suivie d'effets.

Dans le domaine du suivi ingénierique des projets (obtention d'un poste d'IGE), il apparaît qu'après une période incertaine (3 postes en CDD), le poste a été mis au concours et est occupé depuis décembre 2022, ce qui devrait permettre la mise en place de procédures pour décharger les EC au quotidien. Un travail reste à mener pour que le profil de la personne recrutée s'ajuste aux besoins de l'unité.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le projet scientifique du LPPS se centre sur l'étude du fonctionnement individuel et de son évolution chez des personnes présentant un développement typique ou atypique, à tous les âges de la vie. Il est défini en trois axes : 1) psychopathologie du développement socio-émotionnel et cognitif ; 2) santé physique et mentale ; 3) interventions thérapeutiques et prévention. Les différents axes identifiés permettent à la fois le développement de recherches fondamentales ainsi que l'élaboration de projets d'application clinique. Les recherches permettent de répondre à des défis sociétaux importants dans le domaine de la santé et du handicap.

Appréciation sur les ressources de l'unité

On observe une augmentation des ressources globales du LPPS qui sont passées de 338 K€ en 2017 à 683 K€ en 2022. À l'exception des années de pandémie (2020-2021), cette progression est significative et progressive.

La dotation récurrente reste faible et constante de 2017 à 2021. En 2022, elle a connu une augmentation de 25 % du fait d'une modification des règles de calcul de l'UPC. En raison des règles de répartition au niveau facultaire, la dotation récurrente du LPPS est plus faible que celle des unités de psychologie expérimentale.

La répartition de la dotation récurrente est discutée de façon collégiale et votée en conseil scientifique de l'unité. Elle est destinée à l'ensemble des enseignants-chercheurs et doctorants.

Les membres du LPPS financent de façon autonome leurs projets de recherche en répondant à des appels à projets. On relève beaucoup de financements par des fondations (association Grégory Lemarchal, Mustela, Perce neige, etc.), mais aussi par des financeurs publics (Agence Nationale de la Recherche-ANR, Initiatives D'EXcellence - IDEX).

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le LPPS a procédé à une réorganisation de sa structure pour la période 2018-2022 en devenant une seule équipe qui s'articule autour de 3 axes de recherche. Cette réorganisation s'inscrit dans une volonté de création de collaborations plus fortes entre les membres du laboratoire, en adéquation avec les préconisations de la précédente évaluation du LPPS.

L'unité est composée de 25 chercheurs et enseignants-chercheurs, d'un seul personnel administratif dédié à la gestion de l'unité de catégorie C (adjoint technique) et, depuis décembre 2022, d'une ingénieure d'étude. La parité est en déséquilibre (18 femmes et 7 hommes) parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs. Ce déséquilibre est plus marqué dans le groupe des doctorants, post-doctorants et ATER (34 femmes et 6 hommes).

Le LPPS, conscient de ce déséquilibre, indique qu'il est conforme au ratio hommes/femmes de l'ensemble des laboratoires de psychologie clinique et psychopathologie et correspond aussi à la répartition des étudiants en psychologie de manière générale.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LPPS développe des travaux et des thèmes de recherche s'inscrivant dans les enjeux de société, notamment en termes de santé publique, et dont l'impact est significatif, tant pour la communauté scientifique que pour les acteurs du soin. Preuve en est les nombreux financements obtenus auprès des acteurs publics ou privés de la santé. Le LPPS est donc sollicité par les autorités et les organismes publics ou privés pour penser et développer des travaux de recherches, notamment appliqués. On souligne donc une collaboration récurrente avec des structures médico-sociales, le système éducatif et les associations de santé.

L'orientation du laboratoire tend à privilégier une vision intégrative plutôt que par école de pensée. Les différents axes de recherche : 1) psychopathologie du développement socio-émotionnel et cognitif ; 2) santé physique et mentale ; 3) interventions thérapeutiques et prévention, lui confèrent une identité singulière. Ils sont clairement décrits et mis en oeuvre au sein du laboratoire. Ils permettent une bonne articulation entre le déploiement de projets de recherche fondamentale centrés sur le développement de modèles de compréhension psychologique du fonctionnement typique ou atypique, et des projets d'application clinique ciblant le développement et la validation d'outils d'évaluation (par exemple, développement et validation de l'échelle EACA-TSA évaluant les particularités sensorielles dans le domaine de l'autisme), ainsi que l'évaluation des effets de différents types d'interventions (par exemple, validation de l'effet et de la validité sociale d'un programme de psycho-éducation pour les parents d'enfants avec un trouble du spectre de l'autisme).

Plusieurs membres du laboratoire sont très bien implantés dans des réseaux d'expertise nationaux et internationaux en lien avec leurs thématiques de recherche, que ce soit dans le milieu académique et non académique, en particulier en ce qui concerne l'implémentation d'actions politiques dans le domaine de la petite enfance ou de la santé : on peut citer par exemple les projets "jeunes aidants" ou le projet "1000 jours". Les projets de recherche du laboratoire ont abouti à plusieurs applications concrètes, comme le développement d'outils d'évaluation commercialisés ou utilisés dans des centres cliniques, ou le développement de techniques d'accompagnement qui sont désormais implémentées dans plusieurs centres cliniques. L'auto-évaluation du laboratoire concernant la réponse aux défis sociétaux apparaît en adéquation avec les projets qui ont été menés.

Points faibles et risques liés au contexte

La dotation récurrente allouée par l'UPC au LPPS, malgré une récente et nette augmentation (38 064 € en 2021 ; 47 298 € en 2022), ne permet que d'assurer le fonctionnement quotidien de l'unité. La nécessité de renouveler les fonds propres et de puiser sur ces fonds pour faire fonctionner l'unité est une nécessité. Ce type de fonctionnement augmente les tâches des chercheurs, confrontés à la très faible dotation en termes d'appui à la recherche.

Dans le descriptif de l'unité, la mention « d'axes » de recherche laisse penser que chaque membre de l'unité est rattaché de manière prédominante à l'un de ces axes. Or, les membres de l'unité n'appartiennent pas à un axe donné et conduisent des travaux qui peuvent s'inscrire de manière flexible entre les différents axes. Le rôle du responsable d'axe consiste à participer à l'élaboration et à la conduite des projets au sein de son axe ainsi qu'à coordonner les différents appels à projets en lien avec la thématique de l'axe : cela n'est pas suffisamment mis en lumière.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

En 2021, les ressources propres du LPPS (38 K€) étaient près de 10 fois supérieures à la dotation récurrente (366 K€). Elles ont pratiquement doublé en 2022 (636 K€).

La masse de ressources propres obtenues par le LPPS témoigne de sa mobilisation et de sa réactivité pour répondre aux appels à projets et ainsi financer en toute autonomie ses projets de recherche. L'obtention de 636 K€ en 2022 témoigne également de la qualité des projets développés et soumis ; on peut citer comme exemple un financement de l'Institut National du Cancer de 204 K€ sur l'ajustement psychologique des patients atteints de cancer du pancréas et de leurs aidants, ou un contrat de 103 K€ avec France Alzheimer sur "Dépression, anxiété et douleur chronique dans la maladie de Parkinson ; comment faire face ?".

La ventilation de la dotation récurrente votée lors du premier conseil scientifique du LPPS témoigne d'une volonté de transparence et d'une gestion collégiale. Le montant attribué est identique pour chaque Enseignant-Chercheur (EC) et chaque doctorant reçoit environ un tiers de ce montant, la totalité de la dotation étant ainsi distribuée. En septembre, les reliquats sont systématiquement reversés au pot commun et réattribués selon les besoins de chacun.

Points faibles et risques liés au contexte

Le recours important aux financements sur fonds peut générer un risque d'inégalités entre les membres et une situation de dépendance vis-à-vis des bailleurs.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LPPS a su répondre à une demande des instances d'évaluation, en se réorganisant pour la période 2018-2022 en monoéquipe multiaxiale (3 axes de recherche) pour renforcer sa transversalité. Le LPPS a également obtenu le regroupement des bureaux de ses membres - à l'exception des doctorants - sur un même étage, afin de faciliter et de renforcer les échanges et la cohésion, et s'assurer du bien-être de chacun.

Un cadre de fonctionnement a été défini et des documents le formalisant ont été élaborés et mis en œuvre : statuts du LPPS, règlement intérieur, convention d'hébergement et d'accueil de personnels extérieurs, engagement de confidentialité, charte d'encadrement doctoral. Les représentants des doctorants du LPPS participent au conseil scientifique du laboratoire et à ce titre formulent des suggestions et contribuent de façon active à la vie de l'unité.

En matière de sécurité des données, la Déléguée à la Protection des Données (DPD) de l'UPC est bien identifiée. Le LPPS affiche une volonté de se conformer aux réglementations en vigueur dans ce domaine et notamment s'applique à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données. À cet effet, deux référents ont été nommés au sein du LPPS afin de faciliter les interactions avec la DPD. Une formation à l'éthique et à la protection des données est dispensée à tout nouveau doctorant.

Dans une démarche de prévention des risques environnementaux et de développement durable, le LPPS privilégie les déplacements en train et l'utilisation de vaisselle durable. Les documents électroniques sont privilégiés afin de réduire les impressions papier.

Lors de la période de pandémie, les chercheurs dont des études étaient en cours ont adapté les modalités de leur réalisation, notamment pour le recrutement des participants, aux contraintes du confinement ; d'autres ont profité de cette période singulière pour analyser les données déjà recueillies. La continuité des activités du LPPS a été maintenue par des temps d'échanges en visio-conférence entre collaborateurs.

Points faibles et risques liés au contexte

L'engagement de confidentialité ne s'adresse pas à l'ensemble des collaborateurs du laboratoire : l'ingénieure d'études nouvellement recrutée n'est pour le moment pas concernée. Le règlement intérieur ne couvre pas l'ensemble des domaines habituellement attendus tels que, par exemple, la santé et la sécurité au travail, la formation ou les conditions relatives aux missions.

En matière de sécurité des données, le LPPS gère ou génère des données potentiellement sensibles, notamment de santé. La procédure actuelle ne semble pas couvrir tous les risques liés à la diffusion involontaire de ces données. Par ailleurs, le rapport ne fait pas mention des supports de recueil, des modalités de saisie et de traitement des données.

Dans le domaine des risques environnementaux et du développement durable, le LPPS est impacté par la politique globale de l'UPC. Malgré les quelques mesures adoptées citées dans les points forts, le LPPS n'a pas réellement développé en interne de fonctionnement éco-responsable, comme par exemple le tri sélectif ou le bon usage de la messagerie électronique.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'attractivité et la qualité de la politique d'accompagnement des personnels du LPPS, font l'objet de différentes actions et de la mise en œuvre de différents dispositifs, qu'il convient de souligner et que le comité peut identifier autour de trois axes forts : le premier concerne l'accueil des personnels, enseignants-chercheurs, doctorants et BIATS ; le second fait référence au développement de l'attractivité du LPPS par le biais de l'accueil de chercheurs étrangers et de la promotion d'échanges avec des universités étrangères ; le troisième est en lien avec le développement de formations adossées à des recherches innovantes.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le LPPS a développé et maintenu des collaborations avec des universités étrangères et accueilli des chercheurs dans le cadre de projets de recherche. Ainsi, une chercheuse de l'Université Talca du Chili a travaillé pour une durée de trois mois sur un projet sur les modes d'attachement. Une autre chercheuse de l'Université de Sao Paulo, Brésil, est également venue collaborer sur un projet de recherche concernant le trouble du spectre autistique. On note, par ailleurs, un grand nombre d'invitations et de missions dans des universités étrangères de certains enseignants-chercheurs de l'unité.

Le LPPS comptabilise de nombreuses inscriptions en doctorat, et quelques enseignants-chercheurs du LPPS co-encadrent des thèses avec des collègues d'universités étrangères. Le LPPS a accueilli en outre de nombreux stagiaires étudiants en psychologie.

Par ailleurs, certains collègues du LPPS participent activement à l'organisation de congrès (AFPSA, GIS Autisme) et siègent au sein de commissions nationale (Comité National Autisme, Comité National Français de Psychologie Scientifique, Commission Ministérielle Santé Mentale et Psychiatrie...). Enfin, plusieurs enseignants-chercheurs assurent des responsabilités éditoriales dans des revues, essentiellement francophones (*Psychologie Française, Alcoologie et Addictologie, Pratiques Psychologiques...*).

L'unité a, parmi ses membres, des spécialistes reconnus internationalement sur des sujets spécifiques tels que les maladies rares. On note ainsi dans l'équipe une collègue classée parmi les 1 % les plus performants au monde en matière de recherche et de publications sur le sujet spécifique du syndrome d'Ehlers-Danlos, et reconnue comme un expert mondial d'Expertscape pour la recherche sur cette maladie.

D'un point de vue topographique, les enseignants-chercheurs disposent d'un matériel informatique individuel et d'un espace bureau et bénéficient de temps de partage commun et de réunions du laboratoire dans lesquelles sont transmises les informations importantes pour leur installation. Le LPPS a mis en œuvre un système de représentants des doctorants, ce qui permet à ces derniers de participer aux décisions. Par ailleurs, les doctorants organisent des séminaires pour présenter leurs travaux régulièrement. Un document, réalisé par les doctorants, est envoyé aux nouveaux arrivants. Deux bureaux en *open space* sont mis à disposition des doctorants. Depuis peu, les doctorants sont encouragés à suivre des formations sur l'*open science* proposées par l'ED. Enfin, le laboratoire a recruté une ingénieure d'études par voie de concours assez récemment (décembre 2022).

Les formations adossées au laboratoire sont attractives, d'une part, par le nombre de demandes et, d'autre part, par la qualité de leur offre. Pour ce qui est de l'attractivité de leurs demandes, elle concerne à la fois les étudiants en formation initiale ou continue en psychologie, mais également des professionnels intervenant dans l'accompagnement de la personne (avec handicap par exemple) qui cherchent à développer des compétences complémentaires dans le champ de la psychologie. La qualité de l'offre est également attractive, avec une licence professionnelle, une licence en sciences psychologiques, deux parcours de master bien identifiés dans le champ intégratif, et trois diplômes universitaires (en psychologie et en psychopathologie de la parentalité, développement précoce et psychopathologie périnatale, développement cognitif et social du nourrisson).

Au cours du dernier contrat quinquennal, les membres du LPPS ont répondu à 85 appels d'offres et obtenu 57 financements pour un montant total 2 451 K€. Ces résultats témoignent d'une réelle mobilisation pour mener à bien les recherches. La visite a permis de révéler que des efforts et des initiatives sont également faits dans le cadre de demandes pour des fonds européens : une demande a été déposée, mais n'a pas reçu de financement, et d'autres demandes sont en préparation.

De plus, le LPPS a financé 16 contrats doctoraux, 4 post-docs et 12 vacataires de recherche ou contractuels. La visite a révélé une bonne satisfaction manifestée par les doctorants.

Le LPPS a développé une expertise dans la microanalyse de données comportementales sur supports vidéo et audio. Il dispose d'un système expert 'The Observer XT'. Le LPPS dispose également de nombreux logiciels statistiques largement maîtrisés par certains collaborateurs et enseignés dans le cadre de Masters ainsi qu'aux doctorants du laboratoire. De plus, différents logiciels, aussi bien pour le traitement de données quantitatives que qualitatives, ont été investis et mis à disposition des membres permanents et des doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Pour ce qui touche au développement des collaborations à l'international, le LPPS présente de nombreux échanges. Cependant les zones géographiques de collaboration restent circonscrites à des universités sud-américaines et peu avec des universités nord-américaines, européennes anglophones ou encore asiatiques. De plus, le rapport souligne l'invitation fréquente d'un membre de l'unité par des universités étrangères, mais rien n'est dit sur la manière dont cette ouverture à l'international peut profiter à d'autres collègues. Enfin, le LPPS pourrait investir davantage de moyens pour recruter des post-doctorants et proposer des stages à l'étranger aux doctorants et aux post-doctorants. La question de la situation géographique du laboratoire est également un frein à l'accueil de chercheurs internationaux. Les EC font état des difficultés à attirer des doctorants ou des post-doctorants internationaux à cause des coûts du logement à Paris, ce qui représente un problème d'attractivité qui n'est pas directement lié à l'attractivité scientifique du laboratoire.

Quant à la science ouverte, le LPPS a commencé à s'en emparer. Cependant, l'unité ne précise pas le nombre de publications pré-enregistrées et entrant dans les critères requis de l'*open science*.

Enfin, Le LPPS accueille beaucoup de doctorants autofinancés (actuellement 63 sur 88). On relève un nombre important d'abandon parmi les doctorants (10). Selon les membres du LPPS, ce nombre élevé serait spécifique à la période évaluée et lié à une conjonction de différents facteurs (COVID, problèmes de santé, réorientation de carrières).

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique a été soutenue et est en progression depuis 2016, avec 718 articles publiés dans des revues à comité de lecture (526 articles dans des revues internationales et 192 articles dans des revues françaises), 29 ouvrages et 132 chapitres d'ouvrage. La progression depuis 2016 est particulièrement nette pour les publications dans des revues internationales : 46 en 2018 et 121 en 2022. Il faut noter que sur le total des publications d'articles à comité de lecture, 37 % sont co-signés avec un doctorant.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche de l'unité et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique est en augmentation régulière depuis 2016. Le LPPS a produit sur les 5 dernières années un total de 718 articles dans des revues à comité de lecture. Les supports de publication correspondent le plus souvent aux revues reconnues dans le domaine de l'unité (par exemple, *Psychological Medicine* ou *Depression and Anxiety*). On note également un nombre important de productions à visée de vulgarisation scientifique (110). De plus, 29 ouvrages, 132 chapitres d'ouvrage, 557 communications orales et 192 communications affichées nationales et internationales ont été publiées. La moyenne des publications d'articles à comité de lecture par enseignant-chercheur est de 28 articles durant la période concernée par l'évaluation. Les articles dans des revues à comité de lecture publiées par les professeurs et les responsables d'axe vont jusque 40 publications sur cette période, avec une bonne répartition entre des positions de premier auteur et de dernier auteur. Les maîtres de conférences recrutées récemment s'engagent activement dans la publication d'articles de grande qualité. Le bilan global est présenté et discuté en fin d'année dans le cadre de l'AG du laboratoire. Un bilan mensuel de production scientifique de l'unité est réalisé et reste à disposition de tous sur le site du laboratoire. Chaque fin de semestre, un bilan scientifique intermédiaire est mis à jour où chaque enseignant-chercheur complète un fichier. Le bilan global est présenté et discuté en fin d'année dans le cadre de l'AG du laboratoire. Les statuts d'appartenance au laboratoire mentionnent les critères de production scientifique.

Les doctorants doivent avoir publié au moins un article avant leur soutenance pour répondre aux critères retenus par l'École Doctorale. Un séminaire de laboratoire est consacré à la présentation de leurs travaux en première, deuxième et troisième année. Ils sont fortement encouragés à communiquer dans des congrès nationaux et internationaux. Les doctorants sont encouragés à publier en tant que premier auteur. Pour les publications qui portent sur la thèse, le doctorant est d'ailleurs systématiquement premier auteur, le directeur de thèse est généralement dernier auteur, et si la thèse est co-dirigée, le co-directeur est deuxième auteur.

Plusieurs mesures sont appliquées pour favoriser la diffusion des connaissances et le démarrage de nouveaux membres du laboratoire : lorsqu'un membre du LPPS est moins actif en termes de diffusion des connaissances, un temps d'échanges avec l'équipe de direction permet d'en comprendre les raisons et d'accompagner cette période de transition. Les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés bénéficient d'une décharge d'enseignement et, depuis 2021, d'une aide de 10 000 euros pour amorcer leur projet de recherche. Les représentants des doctorants du LPPS participent au conseil scientifique du laboratoire et, à ce titre, formulent des suggestions et contribuent de façon active à la vie de leur unité.

En matière d'éthique, les recherches sont réalisées en accord avec les principes de la recherche et reçoivent systématiquement l'accord d'une commission d'éthique en amont. Tous les projets de recherche du LPPS sont ainsi déposés au Comité d'Éthique de la Recherche (CER) de l'Université Paris Cité ou au sein des Comités de Protection des Personnes selon le type d'études.

Pour ce qui est de la reproductibilité, quelques membres ont déposé leur projet de recherches sur *Open Science Framework* (OSF), mais ce n'est pas une pratique systématique. Des plans de gestion de données ne sont rédigés que lorsqu'ils sont demandés par les financeurs. En termes d'intégrité scientifique, les membres du laboratoire précisent qu'ils évitent les journaux ou conférences "prédateurs" pour la diffusion scientifique et vérifient l'originalité des manuscrits de thèse au moyen d'un logiciel anti-plagiat (compilatio). Il faut cependant noter que certains membres du LPPS ont fait le choix de publier dans des revues pouvant être considérées comme prédatrices dans le cadre de numéros spéciaux, portés par des chercheurs reconnus internationalement.

Les membres du LPPS indiquent respecter les recommandations proposées par l'International Committee of Medical Journal Editors.

Les données issues des recherches menées sont stockées au sein du laboratoire sur des disques durs externes, car le cloud de l'Université n'est pas suffisamment puissant et paramétré pour stocker des données importantes. Il n'y a pas de serveur pour le partage des données en accès ouvert.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Il y a une assez grande variabilité sur le nombre de publications et sur la qualité des revues selon les axes et les responsables de chacun des trois axes du LPPS, en particulier pour les publications dans des revues à comité de lecture, alors même que les activités de diffusion de connaissance sont recensées et discutées de manière régulière et que des mesures sont proposées. Il y a donc le risque d'un déséquilibre entre les axes concernant la productivité et le rayonnement scientifique. On note également que les publications co-signées par au moins un doctorant de l'équipe ne représentent que 37 % du volume des publications de l'unité, ce qui signifie que 63% des publications concernent des recherches auxquelles les doctorants ne participent pas. Ce chiffre peut être expliqué par le nombre de personnel HDR dans l'unité et le nombre important de chercheurs associés. Mais il peut aussi refléter un investissement très individuel des EC dans leurs projets plutôt qu'un fonctionnement en mini-équipe, structuré autour de ces EC avec des doctorants et des post-doctorants. On peut également regretter que les chercheurs associés publient souvent de façon indépendante des jeunes chercheurs.

Il n'y a pas d'indication claire d'une stratégie de publication au sein du LPPS. On peut par exemple regretter que les chercheurs publiant dans des revues à haut rayonnement ne partagent pas leur expertise au sein du LPPS, afin que le LPPS développe une stratégie de publication commune.

Les aspects liés à la science ouverte sont encore très embryonnaires dans le laboratoire. Par exemple, l'utilisation de la pre- ou co-registation ne semble pas être une pratique utilisée, tout comme le partage de codes, de ressources, de matériels ou de données. Les articles ne semblent pas être systématiquement publiés en *open access*. La politique de saisie des articles dans HAL ne semble pas clairement définie, et le rôle central de l'appui à la recherche dans ce domaine ne semble pas clairement identifié. Les infrastructures techniques à disposition ne permettent pas une mise à disposition des données en accès libre. Enfin, on relève un manque de soutien administratif avancé permettant de combler, au moins en partie, ces lacunes.

À ces difficultés s'ajoute le problème de stockage des données puisque l'université ne propose pas de serveur sécurisé.

La procédure d'approbation par le comité d'éthique semble chronophage et perçue davantage comme une entrave que comme une étape constructive du projet de recherche.

Enfin, l'UPC refuse de promouvoir des études entrant dans la législation RIPH. Les membres du LPPS doivent donc faire porter leurs projets par des collègues de centres hospitaliers avec lesquels ils collaborent. Sans évolution de cette politique dans les années à venir, les membres de l'unité sont empêchés de devenir promoteurs des projets déposés.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité, dont les trois axes se prêtent à des interactions avec le monde non académique, a développé au niveau national ses activités de recherche dans la société en utilisant différentes actions : contrats avec des partenaires non académiques (associations), partage des connaissances avec le grand public (par des ouvrages grand public comme *Jeux vidéo, alcool, cannabis. Prévenir et accompagner son adolescent*) et des interventions dans le débat public (cycles annuels de conférences de l'université ouverte, podcasts, webinaires, interviews dans des journaux).

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le LPPS développe et maintient une dynamique tout à fait satisfaisante en termes d'inscription de ses activités de recherche au sein de la société. Ainsi, en ce qui concerne les interactions avec le monde non académique, l'unité se distingue principalement par des partenariats avec des associations, notamment au sein de la thématique des jeunes aidants. Ces partenariats permettent de financer des thèses, autrement que par des contrats doctoraux. Dans ce sens, quinze thèses ont pu être financées grâce à des réponses à des appels d'offres.

En ce qui concerne les produits à destination du monde culturel, économique et social, l'unité produit des publications d'ouvrages grand public, notamment dans le champ de la parentalité (par exemple : *La parentalité à l'épreuve de la maladie ou du handicap, la veilleuse du sommeil*) ou des addictions (par exemple : *Jeux vidéo, alcool, cannabis. Prévenir et accompagner son adolescent*).

Le LPPS est par ailleurs engagé dans la diffusion et le partage de ses travaux et de ses productions à destination du grand public, avec un cycle annuel de conférences de l'université ouverte de l'UPC et avec la production de 8 webinaires sur ses thèmes d'expertise (par exemple, le programme ETAP : Éducation Thérapeutique Autisme et Parentalité).

L'unité intervient également dans les débats de société tels que l'accompagnement des aidants d'un proche mis sous sédation profonde, l'intégration des enfants autistes à l'école, par le biais d'interviews et de podcasts à la télévision et dans la presse, notamment régionale et nationale. Dans ce sens, les enseignants-chercheurs ou doctorants donnent régulièrement des interviews pour des journaux (*Le Monde*) et des chaînes de télévision nationales (*M6*). Par ailleurs, 56 autres documents de vulgarisation ont été réalisés et ont contribué à la rédaction d'articles de journaux, à des blogs, des vidéos et des documentaires. Enfin, le LPPS est intervenu au Sénat pour apporter des éléments de connaissance et de réflexion dans le cadre d'un débat sur les addictions pornographiques.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le nombre de thèses financées par des contrats de recherche ou par des collaborations avec des associations reste minoritaire par rapport aux thèses en autofinancement (63 thèses autofinancées sur 88), ce qui accroît le risque d'abandon (10 thèses abandonnées) et n'offre pas les conditions favorables à une production scientifique exigeante.

Le développement de projets structurants en psychologie, la contribution au développement de produits et de normes, l'impact des travaux du LPPS sur la position économique, sociale ou culturelle des partenaires, et la valorisation de ses actifs restent donc limités.

Pour ce qui est de l'implication dans les débats de société, le LPPS est bien présent et actif, mais un potentiel point faible concerne le manque d'une stratégie à l'échelle de toute l'unité : on peut par exemple regretter l'absence de personnes relais spécifiques pour les demandes venant de l'extérieur, pour réfléchir en termes d'unité et pas seulement de personnes.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Il s'agit de la première période évaluée où le LPPS est sous sa forme monoéquipe tri-axiale. Cette organisation est auto-évaluée comme très satisfaisante par le LPPS et il est prévu de la maintenir pour la période suivante. Même si les axes s'inscrivent dans des thématiques différentes, ils ont des points communs — par exemple, certaines méthodes, des questions de recherche similaires sur des populations différentes — et semblent bénéficier d'une bonne cohésion théorique et méthodologique entre les membres. Le LPPS pourrait aboutir à un meilleur affichage de cette cohésion en objectivant davantage et en affichant les cadres théoriques et méthodologiques dans lesquels travaillent les axes, et en recherchant éventuellement une convergence naturelle. Aucun des trois axes n'apparaît en retrait ou en difficulté sur des critères quantitatifs (recherches, publications, fonds) en comparaison aux autres. Comme mentionné à plusieurs reprises, l'axe 3 représente une vraie originalité.

Il semble donc tout à fait raisonnable de conserver la structure, dans la mesure où aucun signe d'alerte important ne suggère qu'une évolution serait nécessaire pour porter le projet de recherche et l'évolution du LPPS.

L'intégration de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs est soutenue (5 nouvelles personnes qui n'étaient pas en poste fixe dans l'équipe auparavant) : il s'agit là aussi d'un défi. Les ressources humaines du LPPS dans le corps des chercheurs a augmenté (4 postes supplémentaires). Des promotions, à la suite d'un repyramidage ou d'un recrutement interne, et des avancements montrent aussi que le LPPS représente un cadre favorable à l'évolution des carrières des personnels qui y travaillent. De nouveaux développements sont envisagés dans les années à venir au sein du corps des enseignants-chercheurs, ce qui est évidemment accueilli de manière tout à fait favorable par le LPPS, mais ce qui comporte toutefois le risque de diminuer une cohésion qui est aujourd'hui très forte au sein du laboratoire. Il est à souligner que l'entière gestion du LPPS est assurée par un seul et unique personnel de catégorie C, bien que cette personne soit fortement soutenue depuis des années par la direction du LPPS pour l'obtention d'une promotion. Une véritable politique de recrutement en termes d'analyse des besoins, de plans scientifiques, de financements possibles, etc., permettrait sans doute de rendre les besoins et les perspectives plus lisibles. Dans ce cadre, une analyse préventive des risques liés à une croissance rapide pourrait être réalisée. Par ailleurs, le recrutement d'un ingénieur d'études a été souhaité par le laboratoire et, après plusieurs contrats à durée déterminée, ce poste a finalement été pourvu récemment. Cependant, il reste un travail à mener pour identifier le rôle de cet appui à la recherche dans les projets du laboratoire.

Le projet de recherche est élaboré autour de la continuité et de la finalisation de projets obtenus. Ceux-ci s'inscrivent dans les axes de façon cohérente. Dans la mesure où le LPPS apparaît comme une unité forte avec des membres bien insérés dans le tissu sanitaire et social, il a acquis une légitimité suffisante pour s'engager davantage dans le développement de la place de la psychologie et des psychologues dans des sujets de société. Le LPPS peut ainsi porter une voix influente pour faire évoluer les pratiques, par exemple dans l'accueil des personnes vulnérables, dans l'accompagnement des proches-aidants, dans la prévention, etc., et par le suivi de projets de recherches visant à accompagner ces changements plus profonds de la société.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

La structure monoéquipe est bien adaptée au mode de fonctionnement et à la taille de l'unité. Clairement, le LLPS est une équipe cohérente. L'unité est invitée à réfléchir à un autre terme qu'« axes » qui suggère des directions divergentes, ou bien à clairement présenter les axes comme étant des thèmes internes qui ne constituent pas une sous-structure (avec appartenance, responsable, etc.) de l'unité. Les termes « thèmes » ou « domaines » activeraient une représentation plus flexible, fluide et évolutive de l'unité.

Il est recommandé de poursuivre la croissance de l'axe émergeant sur les interventions en psychologie de la santé.

Il est recommandé d'avoir une stratégie claire et identifiée d'accompagnement de la personne d'appui à la recherche : réunions régulières, définition des rôles, encadrement des objectifs, bilan d'activité, accompagnement de la carrière, etc.

Il est recommandé de favoriser davantage les thèses qui se font sur les thèmes des chercheurs et dans le cadre des fonds obtenus. Les thèses non-financées et/ou sur des sujets libres devraient être minoritaires, et se faire dans un cadre clair qui identifie les bénéficiaires pour l'équipe et pour les doctorants. Par ailleurs, il est recommandé d'augmenter la part des co-publications avec les doctorants, en développant la politique d'accompagnement des EC vers la soutenance d'HDR, et en développant les co-encadrements des EC non HDR avec les collègues EC avec HDR.

L'unité a acquis un statut qui lui permettrait d'être force de changement dans son domaine. Il lui est recommandé d'adopter une attitude volontaire dans le développement de la science ouverte et des bonnes pratiques de recherche : sur le partage de données, le pré-enregistrement, les publications en open access, le calcul d'échantillon, la reproductibilité, l'intégration de l'éthique dans le processus de recherche, etc.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 27 septembre 2023

Fin : 27 septembre 2023

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 9h-9h45 : Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos
- 9h45-10h : huis-clos avec la direction de l'unité
- 10h00 -11h15 : Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche
Présentation de l'évaluation et du comité (10 mn)
Présentation de l'UR (35 mn)
Questions / réponses (30 mn)
- 11h30 -12h : Entretien à huis-clos avec les représentants de la tutelle universitaire
- 12h-13h30 : Réunion du comité d'experts à huis clos et pause repas
- 13h30 -14h00 : Entretien à huis-clos avec les enseignants-chercheurs
- 14h00 -14h30 : Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
- 14h30 -15h00 : Entretien à huis clos avec les doctorant-es et les post-doctorant-es
- 15h00-15h45 : pause et réunion à huis clos du comité d'experts
- 15h45 – 16h30 : Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
- 16h30 - 17h30 : Entretien à huis clos du comité d'experts
- 17h30 : Fin de l'entretien

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président

Paris, le 20 novembre 2023

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

A l'attention de Madame Bérandère IAPELLA

Objet : Rapport d'évaluation - DER-PUR250024343 - LPPS - laboratoire de psychopathologie et processus de santé.

Observations de portée générale

Chère Madame,

L'Université Paris Cité (UPCité) a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche LPPS, Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé qui souligne la qualité de la réalisation du projet de l'unité et la production scientifique élevée et de qualité.

Ce rapport a été lu avec attention par la direction de l'unité, la vice-doyenne recherche et le doyen de la Faculté Sociétés & Humanités d'UPCité, par la vice-présidente recherche d'UPCité et par moi-même.

Vous trouverez ci-dessous trois observations :

1. Page 6, il est écrit '*L'écosystème dans lequel évolue le LPPS est difficile à évaluer, notamment en l'absence de rencontre avec les représentants de la tutelle impliqués dans la gestion de la recherche (vice-président). La tutelle était représentée par le niveau facultaire (le président de la commission recherche de la Faculté Sociétés & Humanités)*'

Ces deux phrases sont à modifier car le Professeur Mathieu Arnoux était bien le représentant officiel de la tutelle universitaire pour cette visite. La campagne d'évaluation 2023-2024, vague D, concerne 117 unités réparties sur les trois facultés d'UPCité, ce qui nécessite une organisation pour assurer la représentativité de notre université à chaque visite. Mathieu Arnoux est l'ancien vice-doyen recherche de la Faculté Sociétés & Humanités, qui était en place pour le quadriennal précédent couvert par cette évaluation. L'ancien vice-président recherche a été élu Président et la VP recherche nouvellement élue était mobilisée sur une autre visite.

Écrire plutôt, et il s'agit **d'une remarque factuelle** : '*La tutelle universitaire a été représentée lors de la visite HCERES par Mathieu Arnoux, Vice-doyen recherche de la Faculté Sociétés et Humanités jusqu'à l'été 2023, et à ce titre chargé pour la Faculté de suivre l'évaluation de cette UR. Il était pleinement habilité à représenter la tutelle, à la demande, par une lettre de mission, du Doyen de la Faculté*'.

2. Toujours page 6, il est écrit '*La tutelle facultaire semble beaucoup se reposer sur l'Institut sur des sujets centraux comme les repyramidages, les charges d'enseignements ou les ouvertures de postes*'

Affaire suivie par
Christine Debydeal -
DGDRIVE

Adresse
85 boulevard St-Germain
75006 - Paris

www.u-paris.fr



Cette phrase est à modifier car cela n'est pas exact, **au plan strictement factuel** : La composante Institut n'a aucun rôle, à l'instar des autres UFRs, dans les restructurations. C'est la commission des postes de la Faculté qui examine et arbitre les demandes de postes BIATSS et EC transmises par l'Institut de psychologie.

De même, l'expression '*se repose sur l'institut*' est inexacte. L'UFR est pleinement souveraine pour choisir la répartition de ses enseignements et de ses heures complémentaires.

3. Alors que page 1, il est écrit '*L'unité mobilise de manière tout à fait satisfaisante les ressources matérielles et humaines (ressources récurrentes : 38 k€/an en moyenne : ressources propres : 372 k€/an en moyenne). Elle s'attache à permettre un développement optimal des travaux des doctorants, post-doctorants et des enseignants-chercheurs*'. Pages 8 & 9, il est écrit *Section Points faibles 'Pour développer son projet scientifique, le LPPS n'a pas d'autre choix que de rechercher des fonds, qui serviront au fonctionnement quotidien de l'équipe. Un point faible et un risque complémentaire concernent la très faible dotation en appui à la recherche qui augmente sans aucun doute les tâches administratives des chercheurs'... 'Le recours important aux financements sur fonds peut générer un risque d'inégalités entre les membres et une situation de dépendance vis-à-vis des bailleurs.'*

Observation d'ordre général : lors du dernier quinquennal, cette unité a obtenu de très nombreux succès aux appels à projets (85 projets déposés, 57 financés) ce qui lui a permis de générer des ressources propres importantes (montant total de 2,451 M€) pour mener ses projets.

Ce point vertueux, encouragé par la politique de soutien à la recherche de notre établissement ici tutelle hébergeante, ne peut pas à mon sens être considéré comme un point négatif, faible ou un risque. L'université Paris Cité s'est dotée d'un modèle de dotation universel basé sur un per capita et la taille des unités ; à ce titre le LPPS n'est ni plus ni moins doté que les autres unités. Il est par ailleurs éligible aux contrats doctoraux financés par l'université et aux appels recherche financés par l'IdEx qui viennent de facto compléter la dotation récurrente.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Édouard Kaminski

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

